Belgique : détenu à la prison de Nivelles, Mohamed faisait chanter une gardienne qui s'était prise d'amitié pour lui

16/02/2021 à 7h29



En 2017, une gardienne de la prison de Nivelles qui était nouvelle dans le métier a noué une relation d'amitié avec un détenu. Progressivement, leur relation est devenue plus sérieuse. Elle lui faisait de petits cadeaux, il demandait des services et elle a enfreint le règlement pour lui, notamment en lui apportant de l'alcool dans une bouteille d'eau.

A un moment, elle a réalisé que cela n'allait pas, et en a parlé à son compagnon. Elle a annoncé au détenu qu'elle comptait tout arrêter, et a refusé de le voir pour en parler alors qu'il bénéficiait d'un congé pénitentiaire.

Mais Mohamed B. n'a pas accepté : il a menacé de la dénoncer à sa direction et aux médias, exigeant 2.500 euros pour son silence. Coincée, la gardienne a accepté, comme il lui avait demandé de le faire, d'apporter l'argent en coupures de 50 euros à une adresse à Ixelles.

Elle a alors reçu un SMS l'avertissant que la somme était bien

arrivée, que les comptes étaient soldés. Sauf que quelques jours plus tard, elle a reçu de nouveaux messages lui demandant encore de l'argent, sous peine d'être dénoncée à sa hiérarchie et aux journaux. Pour augmenter la pression, on menaçait aussi de s'en prendre à son compagnon et à sa soeur.

Elle a déposé plainte, et des écoutes ont prouvé ses dires. Cité devant le tribunal, Mohamed B. a envoyé son avocat mais n'était pas présent: il n'était pas rentré d'un récent congé pénitentiaire…(…)

Dhnet.be